

Publié le 20 décembre 2018

Congrès de Rennes : la presse en parle

Les médias ont largement couvert le Congrès des Entreprises publiques locales (Epl) qui s'est déroulé du 4 au 6 décembre à Rennes. Voici un aperçu de ce qu'il s'est dit dans les 49 articles parus en quelques jours sur les grands sujets d'actualité des Epl (loi ELAN, arrêt du Conseil d'État sur les Spl), avec même des annonces inédites sur le code de la commande publique ou les subventions de l'Anah. Revue de presse.



Annoncé dans l'agenda de l'**AFP**, le Congrès de Rennes a été couvert par plusieurs médias de la presse écrite, internet et radio. En amont de l'évènement, **Jean-Marie Sermier**, président de la Fédération, est intervenu dans **La Gazette des communes**. Il s'est adressé autant aux élus qu'au gouvernement pour les informer du dynamisme des Epl mais également de leur besoin de travailler sur des outils sûrs. « *Il naît une soixantaine d'Epl par an. Dans une conjoncture globale incertaine, la croissance de leur activité est un formidable message envoyé aux élus [...] qui ont besoin de travailler sur des outils sûrs qui ont fait leurs preuves* » (édition du 3 décembre).

« **Climat entre confiance et inquiétude** »

Le message de Jean-Marie Sermier dans les tribunes de la presse ne concerne pas seulement la demande de sécurisation du **contrat de revitalisation artisanale et commerciale** (CRAC), qui est encore placé au rang d'expérimentation depuis 2014 alors que les Epl, qui le pratiquent au quotidien, le jugent efficace. Le président de la Fédération alerte aussi l'opinion sur l'instabilité juridique provoquée par le récent **arrêt du Conseil d'État** qui « *diminue la possibilité pour les Sociétés publiques locales d'accueillir à leur capital des collectivités locales de niveaux différents* » (*La Gazette*) : « *On ne peut pas être en permanence à refaire complètement les dispositifs. J'en appelle au gouvernement pour trouver le plus rapidement possible un véhicule législatif qui permette de corriger le tir* ».

Lire aussi

[Le gouvernement soutient le modèle d'Entreprise publique locale](#)

En écho, le ministre chargé du Logement et de la Ville, « *qui a dû annulé sa visite, empêché par l'actualité* », comme le relate **Ouest France**, a adressé un message vidéo dans lequel il affirme ne pas vouloir « *mettre à mal un modèle et un tissu d'acteurs dont nous avons un grand besoin pour réussir nos politiques publiques* » (**News Tank Cities**, 6 décembre). Propos largement repris dans la presse spécialisée et locale.

Dans son article du 5 décembre, le rédacteur en chef de *La Gazette*, **Jean-Marc Joannès**, évoque sur place un « *climat qui oscille entre, d'un côté, confiance dans les vertus du modèle de l'économie mixte et, de l'autre, inquiétude (voire étonnement) envers la verticalité de l'action gouvernementale* ».

L'actualité a aussi porté sur la loi ELAN, promulguée quelques jours avant le congrès, le 23 novembre. L'enjeu porte désormais sur ses modalités d'application. « *Face aux menaces de disparition pure et simple des deux tiers des sociétés d'économie mixte immobilières sur la seule base des seuils techniques figurant dans le projet initial, nous avons réussi à faire entendre leur voix et leurs spécificités* », déclare Jean-Marie Sermier dans *La Gazette des communes*. « *Passé quasiment inaperçu, celui-ci pourrait, en effet, avoir un impact terrible* »- *c'est toujours Jean-Marie Sermier qui parle - sur les Sociétés publiques locales (Spl) si le gouvernement ne propose pas rapidement un véhicule législatif de sécurisation* », relate **Urbapress**.

Lire aussi

[Spl et actionnariat : le Conseil d'État rend une première décision](#)

Interrogé dans la **Lettre du cadre territorial**, Jean-Marie Sermier revient sur le dialogue qu'a dû entamer la Fédération des Epl avec le gouvernement pour la prise en compte des spécificités des Sem immobilières : « *Si la loi était restée en l'état, elle condamnerait la quasi-totalité d'entre elles à disparaître* ». Et d'ajouter dans un autre article d'*Urbapress* intitulé « *La vigilance est sur tous les fronts* » : « *Bien que le dialogue ait permis de mieux poser les choses, j'invite à être attentifs à ce que les décrets d'application correspondent à l'esprit du texte car il n'est pas toujours avéré que la haute administration reste dans la philosophie initiale du législateur* ».

Des annonces exclusives

La presse s'est aussi fait l'écho d'informations inédites. Benoît Dingremont, de la direction des Affaires juridiques de Bercy, annonce « *le 6 décembre, lors du Congrès des Entreprises publiques locales qui se tient à Rennes* » (*La Gazette* du même jour) qu'une « *série d'arrêtés [seraient] publiés d'ici la fin 2018, constituant la partie Annexes du nouveau code de la commande publique* », paru la

veille au Journal officiel.

Autre annonce rapportée cette fois dans **Le Moniteur** et **AEF**, celle de l'Anah qui envisage d'abaisser les seuils pour bénéficier de l'aide « Habiter mieux – copropriété » dans le cadre de sa participation au plan Action Cœur de ville.

L'intérêt de la presse s'est également porté sur les nombreuses tables rondes et ateliers organisés au congrès, que ce soit sur l'aménagement sur le littoral, les enjeux de l'attractivité des territoires ou encore l'action des Epl dans la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes.

Lire aussi

Trophées des Epl 2018 : 4 lauréats et une mention spéciale

Sur les 49 articles sur le Congrès recensés à ce jour, 10 ont évoqué la remise des Trophées des Epl, en particulier la presse régionale, fière de présenter les lauréats de son propre territoire comme **La Vie Amandinoise** qui place **Le Dragon d'eau** (lauréat dans la catégorie Services au public) « *sur la plus haute marche du podium [...] en remportant tous les suffrages, ceux du jury comme du public [...], loin d'imaginer susciter un tel engouement lors de son inscription [au concours]* ». En Guadeloupe, **France-Antilles** salue « *une reconnaissance nationale du professionnalisme de la Semag* », qui a recueilli le Trophée dans la catégorie Attractivité des territoires. Trois des cinq lauréats des Trophées des Epl ont également témoigné sur **Radio immo**, présente au Salon des Epl pour des interviews en direct :

- **Franck Baudoux**, directeur général du centre aquatique intercommunal de l'Amandinois (Nord) : <https://radio.immo/broadcast/170545-Franck-BAUDOUX-SPL-CENTRE-AQUATIQUE>
- **Laurent Boussin**, directeur général de la Semag : <https://radio.immo/broadcast/170706-Laurent-BOUSSIN-SEMAG>
- **Jérôme Barrier**, directeur général de la SEBL Grand Est : <https://radio.immo/broadcast/170681-J-BARRIER-et-P-BREDAR-SEBL-Grand-Est>

Lire aussi : **[Le Congrès de Rennes en son et en images](#)**